



ATELIER 1

**Adapter l'organisation du travail
en réponse aux besoins des travailleurs
tout en respectant les exigences de production :
un défi pour les ESAT**

Argumentaire



Les évolutions des profils des travailleurs peuvent se traduire concrètement, selon les personnes, par une augmentation de l'absentéisme et des retards, un accroissement de la fatigabilité, une augmentation du nombre de conflits (en lien avec la difficulté de certains à supporter le collectif), une démotivation vis-à-vis du travail...

Ces manifestations supposent de la part des ESAT à la fois **des adaptations d'organisation structurelles** (adaptation des emplois du temps liées à la multiplication des temps partiels, changement des procédures d'admission et des périodes d'adaptation, dimensionnement des ateliers, etc.) **et, au quotidien, une flexibilité et une réactivité importante pour respecter les exigences de production.**

Plannings, horaires, taux d'encadrement, rotations des travailleurs sur les ateliers, etc.
quels ressorts possibles pour l'adaptation de l'organisation ?



Ce que dit la recommandation de l'ANESM sur les ESAT ➔ **chapitre « la dynamique de l'établissement »**

- **Organiser l'équipe en fonction des exigences liées aux spécificités du public et de celles relatives aux activités déployées**
 - Identifier dans les fiches de postes les champs d'intervention des professionnels (ex : accompagnement spécialisé pour les personnes relevant du handicap psychique, préparation à la retraite...)
 - Formaliser les modalités d'intervention de l'équipe médico-psychologique pour améliorer l'intégration en ESAT en particulier des TH atteints de troubles psychiques
 - Identifier et définir la fonction d'insertion professionnelle
 - Développer des outils de coopération qui facilitent les circulations d'informations afin de faire face aux évolutions des comportements des publics



Ce que dit la recommandation de l'ANESM sur les ESAT ➔ **chapitre « la co-construction du projet personnalisé »**

- **Organiser l'entrée comme un processus d'accueil impliquant la rencontre des attentes et besoins de la personne accueillie avec le projet d'établissement**
 - **Proposer des périodes d'observation** aux personnes bénéficiant d'un accompagnement réalisé par d'autres structures (IME, Mission locale, SAVS, Spip, Cap emploi, ...), préalablement à l'orientation de la CDAPH
- **Adapter les conditions de travail au travailleur handicapé**
 - Offrir la possibilité aux travailleurs handicapés d'**aménager leur temps de travail**
 - Utiliser l'**alternance entre des activités plus ou moins fatigantes**
 - **Optimiser les espaces** de l'Esat pour les rendre les plus adaptés possibles en fonction des publics accueillis



Témoignages :

- ESAT de l'ADAPEI 35 : Elaboration et mise en place d'un plan stratégique des ESAT
 - ❑ Marc SEGUIN, Directeur de l'ESAT de Bourgchevreuil à Cesson-Sévigné
 - ❑ Lucette LE BRAS, Monitrice d'atelier ESAT du Halage à Betton

Pour « nourrir » les échanges...

Illustrations extraites de la recommandation de l'ANESM sur les ESAT



- Un Esat prévoit de **former au moins 2 personnes sur un poste de travail**. En l'absence de l'un, l'autre peut ainsi intervenir, son poste ne nécessitant pas, pour sa part, de remplacement.
- Un autre Esat prévoit de **constituer un pôle de travailleurs polyvalents qui intervient en renfort d'une activité de service (cuisine) en cas d'absence de l'un d'entre eux**. Cette solution a d'autre part l'avantage d'offrir à des travailleurs handicapés trop fragiles pour être à temps plein sur une telle activité la possibilité d'y participer ponctuellement.
- Un Esat, spécialisé dans l'accueil de personnes relevant de handicap psychique, propose de travailler du lundi au vendredi midi. **Le vendredi après-midi étant consacré aux rendez-vous avec le psychiatre ou à toute autre démarche nécessaire à la vie quotidienne des personnes**. Cette solution a été pensée avec les partenaires du secteur psychiatrique afin que les soutiens sanitaires nécessaires aux personnes accueillies viennent le moins possibles affecter les activités professionnelles.
- Un Esat propose aux personnes handicapées bénéficiant d'une mise à disposition individuelle, des **temps aménagés** qu'il a négociés avec l'entreprise cliente. Ce **temps en entreprise** peut être **entrecoupé de temps au sein de l'Esat**. Cette alternance possible est une solution pour faire face à la variabilité des troubles psychiques des personnes accueillies.